



BONHOMME Michel

21 ans

Né le 1^{er} octobre 1936 à Alençon (Orne)

Enfant de l'assistance publique

Domicilié à Épaignes

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie » et insigne des blessés

MORT POUR LA FRANCE

1958

Appelé à l'armée le 5 janvier 1957, Michel Bonhomme est affecté au 2^e régiment de hussards. Au début du mois de mai de la même année, il obtient le certificat pratique 1 de grenadiers fusiliers voltigeurs. Puis, le 15 mai suivant, il est muté au **24^e régiment de dragons** comme soldat de 2^e classe. Il embarque le même jour à Marseille pour l'Afrique française du Nord et débarque le lendemain à Philippeville. Il décède des suites de ses blessures lors d'une opération dans le secteur de Djidjelli, le 15 février 1958¹.

Il est inhumé au cimetière Saint-Léonard d'Alençon.
Son nom est inscrit sur le monument aux morts d'Alençon.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Grenadier voltigeur éprouvé qui s'était déjà fait remarquer en maintes occasions. Son peloton étant tombé dans une forte embuscade à la mechta Afouzar (secteur de Djidjelli) le 15 février 1958, s'est particulièrement distingué en ripostant violemment par des tirs efficaces de son fusil lance-grenades.

A été grièvement blessé au cours de l'engagement. A fait l'admiration de tous par son courage, son ardeur et son abnégation.

Est décédé des suites de ses blessures². »

¹ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 56-270-01052.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 11 juillet 1958 publié au JO le 16 juillet 1958.